BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2010-018

DATE : 5 mars 2012

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS, personne morale légalement constituée, ayant une place d'affaires au 800, Square Victoria, 22e étage, C.P. 246, Tour de la Bourse, Montréal (Québec), H4Z 1G3

Partie demanderesse

c.

HENRI LEMIEUX, faisant affaires sous la raison sociale ***FINANCIÈRE HÉLIOS CAPITAL***, 2348, chemin Lucerne, bureau 491, Ville Mont-Royal (Québec) H3R 2J8
et
AGENCE CRÉDITIS PLUS INC., personne morale ayant son siège social au 1, Place Ville-Marie, bureau 2001, Montréal (Québec) H3B 2C4
et
ALTIMA ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIE INC., personne morale ayant son siège social au 1155, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) H3B 2K4
et
9218-3524 QUÉBEC INC., personne morale faisant affaires sous la raison sociale ***ALTIMA ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIE*** et ayant son siège social au 1155, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) H3B 2K4

et
MICHEL ROLLAND, 1031, rue Descartes, Repentigny (Québec) J5Y 3W2
et
ALEXANDRE ROYER, 760, chemin Marie-le-Ber, appartement 221, Verdun (Québec) H3E 1W6
et
RÉMY PELLETIER, 2541, Aubert, Longueuil (Québec) J4M 2L5
et
JEFFREY HARRIS, 1461, Albert-Lacoste, appartement 7, Chambly (Québec) J3L 7A4
et
JONATHAN ARCHER, 121, St-Pierre, appartement 105, Montréal (Québec) H2Y 2L6
et
RAYMOND RIVARD, 260, du Centre-civique, Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5X5

Parties intimées

et
CAISSE DESJARDINS DES RIVIÈRES DE QUÉBEC, 2615, boul. Masson, Québec (Québec) G1P 1J5

Partie mise en cause

AVIS D'AUDIENCE

[art. 29 du *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision*, (2004) 136 G.O. II, 4695]

Soyez avisés que l'Autorité des marchés financiers a, le 21 février 2012, saisi le Bureau de décision et de révision d'une demande de prolongation de l'ordonnance de blocage dans le dossier en titre, le tout en vertu des articles 249 et 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1) et de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., c. A-33.2), tel qu'il appert de la copie conforme de la demande de l'Autorité qui est jointe en annexe du présent avis.

500, René-Lévesque Ouest,
Bureau 16.40
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Tél. : (514) 873-2211
Téléc. : (514) 873-2162

En conséquence, veuillez prendre note que le Bureau de décision et de révision tiendra une audience le **10 avril 2012, à 9 h 30**, dans la salle d'audience *Paul Fortugno* qui est située au 500, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7.

Veuillez aussi prendre note qu'en vertu de l'article 31 du *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision* ((2004) 136 G.O. II, 4695), toute partie convoquée à une audience a le droit d'être représentée par avocat et qu'en vertu de l'article 32 des susdites règles, les personnes morales et les entités qui n'ont pas de personnalité juridique sont tenues de se faire représenter par avocat devant le tribunal.

Fait à Montréal, le 5 mars 2012.

(s) Cathy Jalbert

Me Cathy Jalbert, secrétaire par intérim

COPIE CONFORME
par M. Gonsalu
Bureau de décision et de révision

500, René-Lévesque Ouest,
Bureau 16.40
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Tél. : (514) 873-2211
Téléc. : (514) 873-2162

AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

« ***Par télécopieur*** »

« ***Sous toutes réserves*** »

Montréal, le 21 février 2012

Me Cathy Jalbert
Bureau de décision et de révision
500, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 16.40
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : ***Autorité des marchés financiers c. Henri Lemieux et al.***
V. réf. : Dossier n° 2010-018
N. réf. : DCT-0949-01/00

Chère consœur,

La présente vous est transmise afin de vous indiquer que nous désirons obtenir une date d'audience dans le cadre du dossier mentionné en rubrique afin de présenter une demande de renouvellement des ordonnances de blocage émises par le Bureau de décision et de révision.

Nous vous prions de contacter l'adjointe du soussigné, Marie-Josée Régimbald, afin de nous faire part des dates disponibles pour nous permettre de soumettre notre demande de renouvellement au Bureau de décision et de révision. Selon nos calculs, l'expiration du délai des blocages accordés par la dernière décision rendue serait prévue pour le 18 avril prochain.

Une fois la date d'audience convenue, nous vous demandons à ce que l'*Avis d'audience* requis nous soit transmis pour la date choisie. Nous verrons alors à signifier cet *Avis d'audience* dès réception à nos bureaux.

Si d'autres précisions s'avèrent nécessaires à l'égard de la présente, n'hésitez pas à contacter le soussigné.

En espérant le tout conforme et dans l'attente de vos nouvelles, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

Sébastien Simard, avocat
Girard et al
Service du contentieux

SS/mjr

COPIE CONFORME
par M. Ouimette
Bureau de décision et de révision

Sébastien Simard, avocat
Service du contentieux
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Ligne directe : (514) 395-0337, poste 2476
Télécopieur : (514) 864-3315
Courriel : sebastien.simard@lautorite.qc.ca